DROIT DES AFFAIRES

Juriste en propriété intellectuelle : protéger, contractualiser et défendre ses droits

L'entreprise crée des actifs immatériels sans toujours les protéger. Un prototype est présenté à un partenaire avant tout dépôt. Un développement confié à un prestataire reste la propriété de celui-ci faute de clause de cession. Une marque est exploitée sans vérification d'antériorité. La contrefaçon repérée en ligne reste sans suite faute de preuve. Six jours pour construire une protection cohérente. Les titres de propriété industrielle et le droit d'auteur sont replacés dans leur logique. Les contrats de prestation et de licence sont décortiqués clause par clause. La protection du savoir-faire est organisée. Les actions contre la contrefaçon sont préparées avec leurs preuves.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
6 jours — 42 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 6 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise et conseils juridiques ainsi que responsables innovation responsables de la valorisation ou ingénieurs brevets impliqués dans la protection des actifs immatériels.

PRÉREQUIS
Une formation juridique ou une pratique régulière des contrats est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les actifs immatériels de l'entreprise et le mode de protection adapté
- Conduire une recherche d'antériorité avant un dépôt de marque ou de brevet
- Rédiger les clauses de propriété intellectuelle des contrats de prestation et de recherche
- Négocier un contrat de licence ou de cession de droits
- Organiser la protection du savoir-faire et des données de l'entreprise
- Préparer une action en contrefaçon et constituer les preuves nécessaires

03 Programme détaillé

M1 Cartographie des actifs immatériels

- Savoir ce que l'entreprise détient
- Distinction entre propriété industrielle droit d'auteur et savoir-faire
- Inventaire des créations des signes et des données
- Identification des titulaires et des contributions externes
- Arbitrage entre dépôt et maintien au secret
- Politique de protection et budget associé
- Atelier : Construction de la cartographie des actifs immatériels d'une entreprise innovante et choix du mode de protection.

M2 Marques dessins et modèles

- Protéger les signes et les formes
- Conditions de validité et choix du signe
- Recherche d'antériorité et analyse des risques
- Stratégie de dépôt et produits visés
- Exploitation surveillance et renouvellement des titres
- Oppositions et actions en nullité
- Cas pratique : Analyse d'un projet de marque avec recherche d'antériorité puis recommandation argumentée sur le dépôt.

M3 Brevets et innovations techniques

- Décider quoi déposer et quand
- Conditions de brevetabilité et exclusions
- Rédaction et lecture des revendications
- Inventions de salariés et contrepartie due à l'inventeur
- Stratégie d'extension internationale
- Alternatives au brevet et protection du savoir-faire
- Cas pratique : Examen d'une innovation technique pour arbitrer entre dépôt de brevet publication défensive et secret.

M4 Contrats et valorisation

- Sécuriser ce qui circule
- Accords de confidentialité avant négociation
- Contrats de prestation et cession des droits sur les développements
- Contrats de recherche et copropriété des résultats
- Licences redevances et audit du licencié
- Contrats portant sur les logiciels et les données
- Atelier : Réécriture des clauses de propriété intellectuelle d'un contrat de développement défavorable à l'entreprise.

M5 Défense des droits et risques numériques

- Faire respecter ses titres
- Surveillance des atteintes et veille concurrentielle
- Constitution de la preuve et recours au constat
- Mise en demeure et négociation préalable
- Action en contrefaçon et mesures d'urgence
- Atteintes en ligne noms de domaine et réseaux sociaux
- Mise en situation : Préparation de la réponse à une contrefaçon repérée sur une place de marché en ligne avec choix des actions.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 6 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr